

## **AUX ENTREPRENEURS ET FICHE D'INFORMATION : LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (PAEDE) 2020-2021 POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19.**

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'approbation des demandes de financement au titre du PAEDE 2020-2021 doit suivre les lignes directrices suivantes :

- 1) Le financement doit soutenir les projets d'entreprise qui sont tournés vers l'avenir et qui visent à soutenir l'emploi, à créer de nouvelles occasions d'affaires ou à préparer les entreprises à se relancer et à prospérer après la pandémie de la COVID-19.
- 2) La priorité sera accordée aux projets qui privilégient l'emploi local et qui investiront la majeure partie des fonds dans l'achat de biens et de services locaux.
- 3) Dans l'attente de nouvelles directives de l'administratrice en chef de la santé publique, les événements communautaires ou d'autres initiatives qui sont incompatibles avec les mesures d'éloignement physique ne doivent pas être financés par ce programme.
- 4) La priorité doit également être accordée aux demandes de financement qui font état d'approches, d'idées ou de solutions innovantes dans le contexte économique actuel, comme la fabrication locale de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- 5) Les fonds du PAEDE ne doivent pas servir d'aide financière pour couvrir les pertes passées des entreprises ténis. Étant donné qu'il existe beaucoup de programmes fédéraux créés à cet effet, le PAEDE a l'intention de consacrer ses efforts aux initiatives de relance économique.
- 6) Certes, les circonstances et les possibilités économiques diffèrent d'une région à l'autre. Par conséquent, il convient d'envisager des exceptions aux présentes lignes directrices, de concert avec le directeur du soutien aux entreprises et au commerce au ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 7) Étant donné que nous disposons d'une fourchette de financement autorisée comprise entre 30 000 \$ et 75 000 \$, nous devons attribuer avec souplesse les fonds réservés au volet des initiatives stratégiques du PAEDE.